



Centre Régional d'Etudes,  
d'Actions et d'Informations  
en faveur des personnes  
en situation de vulnérabilité

# Rapport d'activité 2024



# Rapport moral 2024

Chers adhérents,

Chers partenaires,

Chers administrateurs,

Chers représentants des administrations et des collectivités,

Chers membres de l'équipe du CREAI,

En 2024, **le réseau des CREAI a fêté ses 60 ans**. Le CREAI Auvergne-Rhône-Alpes s'inscrit pleinement dans cette histoire, tissée au cœur du secteur social et médico-social. Ces 60 années ont vu évoluer les politiques publiques, les attentes des citoyens, les pratiques professionnelles et les formes d'engagement. Notre trajectoire accompagne ces mutations, entre **constance des valeurs** et **capacité de renouvellement**.

**60 ans de CREAI,  
regarder le chemin  
parcouru pour éclairer  
celui à construire**

À l'occasion de cet anniversaire, nous avons choisi de confronter notre réflexion à celle de Julia de Funès, philosophe, essayiste et conférencière. Elle a introduit un souffle stimulant, en écho à nos propres interrogations. Elle nous invite à cultiver une mise en action lucide :

**Agir** malgré l'incertitude, refuser la paralysie du "précautionnisme",

**Oser la bienveillance exigeante**, celle qui permet d'écouter sans renoncer à la contradiction, gage d'une intelligence collective vivante,

**Concilier travail rigoureux, direction commune et prise de risque**, trois leviers d'un collectif qui agit avec sens, et dans la confiance — des qualités profondément humaines, irremplaçables, même à l'ère de l'intelligence artificielle.

Cette vision nous rappelle que le temps de la transformation est aussi celui de **l'engagement à la fois personnel, collectif et institutionnel**.

Fidèle à cette vision, nous avons lancé notre **Observatoire des attentes et des besoins des personnes en situation de vulnérabilité**. Sa première mission est centrée sur les attentes et les besoins des familles et des enfants en situation de handicap **figurant sur liste d'attente ou récemment admis en DITEP, DIME ou SESSAD**.

Avec cet observatoire, nous réaffirmons une fonction socle du CREAL : **produire de la connaissance utile, au service des personnes concernées, des professionnels et des décideurs**. Dans un paysage institutionnel en tension, où les offres d'analyse et de conseil se multiplient, cette capacité à observer avec rigueur et proximité nous distingue. Elle renforce notre légitimité et éclaire notre action.

**Observer pour mieux comprendre et agir**

Mais préparer l'avenir, c'est aussi oser poser des questions structurantes. Cette ambition ne peut s'inscrire dans la durée sans une réflexion lucide sur **notre modèle économique**. Les certitudes d'hier s'effritent :

**désengagement** progressif des financeurs publics,

**fragilité croissante des établissements adhérents** confrontés à des contraintes budgétaires fortes.

Si de nouveaux adhérents nous rejoignent — et nous nous en réjouissons —, nous voyons aussi certains historiques se retirer ou réduire leur contribution. Cette situation rend d'autant plus nécessaire une réflexion stratégique sur la soutenabilité et l'adaptabilité de notre modèle, en phase avec les valeurs que nous portons et les mutations du secteur.

**S'interroger pour mieux durer : quel modèle économique pour demain ?**

Nous restons **profondément convaincus de la pertinence de nos missions**. Nous savons que notre rôle est plus que jamais essentiel pour aider le secteur à se repenser, à se régénérer, à répondre aux besoins des personnes en situation de vulnérabilité. Cela demande de l'agilité, de l'engagement, de la confiance. À l'heure des incertitudes, nous faisons le choix **d'un engagement positif et lucide**, d'une ambition partagée, d'un avenir que nous voulons construire ensemble, avec nos partenaires, nos adhérents, et l'ensemble des acteurs du secteur.

Nous poursuivrons en 2025 cette exigence d'ancrage et d'utilité, en continuant d'ajuster nos modes d'intervention, nos partenariats et nos projets aux besoins réels du secteur.

Bien cordialement,

**Agnès MARIE-ÉGYPTIENNE,**  
**Présidente du CREAL Auvergne-Rhône-Alpes**

**1.**  
**Vie**  
**Associative** (p : 6)

**2.**  
**Projet**  
**associatif** (p : 13)

**3.**  
**Pôle Conseil** (p : 16)

**4.**  
**Pôle Etudes** (p : 20)

**5.**  
**Pôle**  
**Formation** (p : 26)

**6.**  
**Pôle**  
**Animation** (p : 32)

1

# La vie associative



# 1. Le Conseil d'administration et le Bureau

## VOIES DELIBERATIVES

### Membres désignés par le Conseil d'Administration

BOIVIN Julia  
 CHAMBERT Elisabeth\*  
 CLAVERANNE Jean Pierre\*  
 DE CIANTIS Frédérique  
 DE MESTER Philippe  
 LE BIGOT Yves\*  
 MAILLET-CONTOZ Jean-Marc  
 NOUHEN Colette  
 VATEL Nadine  
 VIGNE Alain

URAPEI

### Collège Handicap

ANSELIN Maëlis  
 BARRE Jean-Christophe\*  
 BORDET Nicolas\*  
 CHOSSON Thierry  
 De BOISSIEU Emmanuel  
 FABRE Christophe  
 MARIE-EGYPTIENNE Agnès\*  
 NICOT Philippe\*  
 PLANCHE Raphaël  
 PORTEFAIX Rodolphe\*  
 VERGNAUD Céline

APF  
 ODYNEO  
 ADAPEI 69  
 ASSOCIATION AMAC  
 MAS DES 4 VENTS  
 CROIX MARINE  
 FONDATION AHSM  
 AFIPH  
 ASSOCIATION CLEAH  
 INSTITUT LES GRAVOUSES  
 Association CAPP

### Collège Personnes et Familles en Difficulté Sociale

BLANC Jean-Xavier  
 BOUSQUET Fabrice  
 DA CRUZ Yvon  
 FELICITE Christian  
 GAUTHIER Aude  
 GIRAUD Jean-Pierre  
 HERMOUET Nicolas\*  
 JUNET Elisabeth  
 LABOPIN Guy\*

SAUVEGARDE 69  
 URPEP  
 ATR  
 Association SAGESS  
 EVA TUTELLES  
 ALYNEA  
 CAPSO  
 OCELLIA  
 ACOLEA

### Invités

BIDAUD Christelle  
 FEBVRE Marion

CREAI ARA  
 CABINET COMPTABLE UEC

## VOIES CONSULTATIVES

### Collège des partenaires publics

BERTOLLA César  
 BIANCHI Olivier  
 BOILON Claude  
 CHAIX Sandrine  
 CROCIATI Agnès  
 FUENTES Eric  
 LEVEQUE Martine  
 MONTANGÉRAND Véronique  
 PASSI-PÊTRE Muriel  
 MALFATTO Anne-Laure/GERVASONI Gaëlle  
 SALAVERT Sylvie  
 SIMIAN Mireille  
 VOITELLIER Evelyne  
 Pas de représentant

Union régionale CFE-CGC  
 Ville de Clermont-Ferrand  
 Conseil Départemental Puy-de-Dôme  
 Région ARA  
 RECTORAT DE L'ACADEMIE DE GRENOBLE  
 RECTORAT ACADEMIE CLT-FERRAND  
 CONSEIL DEPARTEMENT HTE SAVOIE  
 RECTORAT ACADEMIE DE LYON  
 METROPOLE DE LYON  
 CAF ARA  
 CARSAT RA  
 CONSEIL DEPARTEMENTAL RHONE  
 CONSEIL DEPARTEMENTAL ALLIER  
 Ville de Lyon

### Membres de droit

COURREGES Cécile  
 FEBVRE François-Xavier  
 GLABI Raphaël  
 LEVEVRE-WEISHARD  
 LESTRADE Christine

ARS ARA  
 DIRPJJ  
 ARS ARA  
 DREETS ARA  
 DIRPJJ

### Membres honoraires

BOTTA Jean Marc  
 REDON René

### Organismes associés

CHEVALIER Agathe  
 Pas de représentant  
 Pas de représentant  
 Pas de représentant

ORS ARA  
 UNIFED  
 ARAFDES  
 ISTR

### Invités

BAUDRY Eric  
 GAUCHER Stéphane  
 JACQUES Delphine  
 PIGNAL Chantal  
 PRADEL Hervé  
 REDIVO Denis  
 VALLADE Gilles  
 VERMOREL Michel

GIHP  
 Conseil Départemental du Rhône  
 CH le Vinatier  
 AFIRRA  
 ADAPEI de la Loire  
 LADAPT Auvergne-Rhône-Alpes

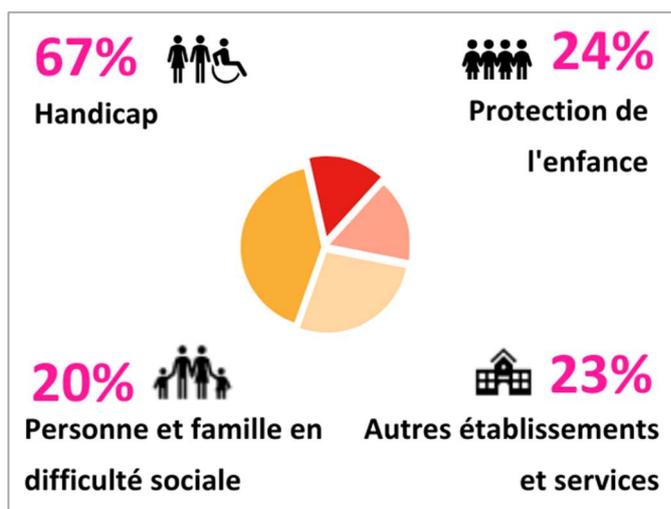
\* Membres du Bureau

## 2. Les adhérents

En 2024, le CREAI comptait

**80** associations cotisantes

**364** établissements contributeurs

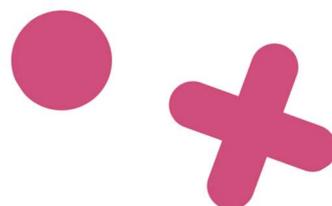


## 2.1 Répartition des cotisations par département

**Le nombre d'adhérents** cette année a diminué de 14 % par rapport à 2023.

La représentation par département reste globalement stable. Nous constatons une perte de 10 associations dans le Rhône.

Département	Montant 2020	Montant 2021	Montant 2022	Montant 2023	2024			
					Montant	%	Nombre	%
Ain	500 €	500 €	400 €	400 €	1 200 €	200 %	4	0 %
Allier	400 €	400 €	400 €	400 €	900 €	125 %	3	-25 %
Ardèche	100 €	200 €	100 €	300 €	900 €	200 %	3	0 %
Cantal	0 €	100 €	0 €	200 €	600 €	200 %	2	0 %
Drôme	1 200 €	1 100 €	1 000 €	900 €	2 100 €	133 %	7	-22 %
Haute-Loire	300 €	200 €	300 €	300 €	900 €	200 %	3	0 %
Haute-Savoie	400 €	400 €	100 €	100 €	900 €	800 %	3	200 %
Isère	900 €	1 000 €	1 000 €	700 €	1 200 €	71 %	4	-43 %
Loire	1 000 €	900 €	300 €	600 €	2 200 €	267 %	8	33 %
Puy-de-Dôme	1 400 €	1 100 €	1 300 €	1 100 €	2 400 €	118 %	8	-27 %
Rhône	6 300 €	5 400 €	3 400 €	5 200 €	9 600 €	85 %	32	-24 %
Savoie	300 €	200 €	100 €	100 €	900 €	800 %	3	200 %
<b>TOTAL</b>	<b>12 900 €</b>	<b>11 500 €</b>	<b>8 400 €</b>	<b>10 300 €</b>	<b>23 800 €</b>	<b>131 %</b>	<b>80</b>	<b>-14 %</b>

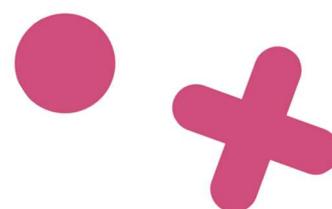


## 2.2 Répartition des contributions par département

Les revenus liés aux contributions ont diminué de 15% par rapport à 2023.

Nous notons que les départements de l'Ardèche et du Cantal, ne sont plus représentés au sein de notre association ; la Haute-Savoie, et la Savoie sont en diminutions avec un seul établissement pour leur département.

Département	Montant 2020	Montant 2021	Montant 2022	Montant 2023	2024			
					Montant	%	Nombre	%
Ain	18 508 €	20 837 €	20 186 €	23 556 €	20 061 €	-15 %	15	-12 %
Allier	9 239 €	11 311 €	11 033 €	8 064 €	8 095 €	0 %	3	0 %
Ardèche	21 401 €	18 372 €	19 900 €	0 €	0 €	0 %	0	0 %
Cantal	0 €	0 €	0 €	2 026 €	0 €	-100 %	0	-100 %
Drôme	23 516 €	21 917 €	21 811 €	22 272 €	22 589 €	1 %	51	4 %
Haute-Loire	0 €	697 €	0 €	4 871 €	2 874 €	-41 %	7	17 %
Haute-Savoie	14 075 €	3 744 €	1 720 €	1 746 €	375 €	-79 %	1	-91 %
Isère	22 560 €	18 136 €	39 572 €	38 094 €	37 545 €	-1 %	102	-10 %
Loire	33 564 €	9 307 €	5 996 €	7 055 €	5 444 €	-23 %	9	-50 %
Puy-de-Dôme	4 298 €	14 270 €	6 307 €	6 553 €	7 330 €	12 %	4	-33 %
Rhône	130 716 €	250 640 €	134 365 €	142 193 €	112 076 €	-21 %	171	18 %
Savoie	1 087 €	1 011 €	628 €	616 €	1 530 €	148 %	1	-75 %
<b>TOTAL</b>	<b>284 286 €</b>	<b>370 242 €</b>	<b>261 518 €</b>	<b>257 046 €</b>	<b>217 919 €</b>	<b>-15 %</b>	<b>364</b>	<b>-3 %</b>



### 3. L'équipe

 <p><b>Nathalie Battut</b> Assistante de direction, RH, Comptabilité</p>	 <p><b>Blandine Besson</b> Conseillère technique</p>	 <p><b>Christelle Bidaud</b> Directrice</p>	 <p><b>Pascale Carlei</b> Assistante Service Emploi et Relation adhérents</p>
 <p><b>Charline Duprat</b> Conseillère technique</p>	 <p><b>Marie Guinchard</b> Responsable du Pôle Etudes</p>	 <p><b>Gwenaëlle Huyghe</b> Conseillère technique</p>	 <p><b>Caroline Jaber</b> Chargée administrative du pôle formation</p>
 <p><b>Salomé Lassalle</b> Conseillère technique</p>	 <p><b>Christelle Lebon</b> Chargée du suivi de l'activité et du développement</p>	 <p><b>Mireille Michel</b> Conseillère technique</p>	 <p><b>Maud Morel</b> Responsable du Pôle Conseil</p>
	 <p><b>Anne-Laure Ovize</b> Responsable du Pôle Formation</p>	 <p><b>Lucie Szewczykowski</b> Conseillère technique</p>	

## 4. La Fédération ANCREAI



**La fédération nationale des Centres Régionaux d'Études, d'Action et d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité** regroupe 15 CREAI.

Le CREAI Auvergne-Rhône-Alpes participe activement à la vie de la fédération des CREAI, l'ANCREAI, à travers les **comités de direction, le conseil d'administration** et les **différents groupes de travail** en place qui couvrent des sujets allant de la protection de l'enfance, à l'évaluation en passant par la transformation de l'offre.

La Fédération des CREAI permet à l'ensemble des CREAI de construire des modalités et une offre de services liées au secteur de la santé pour et avec les personnes en situation de vulnérabilité et leurs familles afin de répondre à des enjeux nationaux articulés avec les enjeux régionaux. Elle permet également **d'anticiper les évolutions du secteur** et **de faire émerger les nouvelles problématiques par des analyses et des regards croisés, et** de conforter et enrichir les compétences des équipes des CREAI.

Grâce à la Fédération des CREAI, les CREAI mutualisent de plus en plus leurs capacités et moyens d'expertise, ainsi que les méthodologies développées par les uns et les autres. Enfin, la fédération joue un rôle important dans la représentation des missions des CREAI auprès des pouvoirs publics au niveau national, en étant force de proposition, notamment pour des chantiers d'envergure nationale comme :



**HANDIRECT**, une expérimentation de l'accès au dépistage du cancer colorectal pour les adultes en situation de handicap en EMS,



la coordination nationale du déploiement de l'intervention par les pairs, **Politique publique de généralisation du soutien de l'intervention par les pairs**,



le déploiement de la **formation START**.

**Pour en savoir plus : [www.ancreai.org](http://www.ancreai.org)**

2

# Projet associatif



En 2024, la mise en œuvre du projet associatif du CREAI Auvergne-Rhône-Alpes s'est poursuivie de manière soutenue, en cohérence avec les quatre grandes orientations stratégiques définies :

- › Affirmer la posture d'observatoire
- › Impliquer les personnes en situation de vulnérabilité dans tout ce que porte le CREAI
- › Dynamiser le travail en réseau, en partenariat avec l'ensemble de l'écosystème
- › Accompagner l'équipe du CREAI

Des avancées significatives ont été enregistrées sur ces quatre axes.

## ➤ Affirmer la posture d'observatoire

L'année 2024 a été marquée par une **structuration de notre fonction d'observation**. Un premier travail de structuration de l'observatoire a été engagé, posant les bases d'une offre d'observation claire et accessible se concentrant sur les attentes et les besoins des personnes concernées. L'Observatoire du CREAI a lancé sa première mission : **attentes et besoins des familles et des enfants en situation de handicap figurant sur liste d'attente ou récemment orientés vers un DITEP, un DIME ou un SESSAD**.



Ce projet, financé par le Fonds de dotation du CREAI, constitue une première illustration concrète de l'ambition portée pour cette activité stratégique.



## ➤ Impliquer les personnes en situation de vulnérabilité

Le CREAI a poursuivi le développement de démarches visant à associer les personnes concernées dans le déroulement de ses missions. En complément, un projet a été déposé auprès du Comité Interministériel du Handicap (CIH) pour que le CREAI devienne **Centre Ressource Intervention par les pairs**, avec le soutien de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes.

Ce projet vise à favoriser le recours à l'intervention par les pairs en mobilisant leurs **savoirs expérientiels** à travers un dispositif de **formation et d'accompagnement** d'intervenants-pairs et de référents de l'intervention par les pairs.

Il a également pour objectif de mettre en valeur et fédérer les **initiatives existantes**.

## Dynamiser le travail en réseau, en partenariat avec l'ensemble de l'écosystème

Un **plan de prospection** a été déployé sur toute l'année pour aller à la rencontre des organismes gestionnaires, établissements et organisations territoriales.

Le CREAI a renforcé son implication dans **les dynamiques de réseau**, notamment au sein de l'ANCREAI, et également avec **des acteurs régionaux**, tels que l'URIOPSS ou l'IFROSS, dans une logique de complémentarité et de coopération.

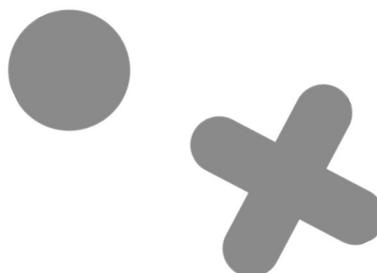
Le CREAI a également proposé des **webinaires** à ses adhérents, temps d'échanges et d'information.



## Accompagner l'équipe du CREAI

Le développement des compétences interne a fait l'objet d'une attention particulière. Un plan de formation a été déployé en 2024, répondant aux besoins identifiés par les personnes salariées de l'équipe.

**Ces actions traduisent la volonté du CREAI d'ancrer son projet associatif dans des démarches concrètes, au service des acteurs, des territoires et des personnes concernées.**



3

# Pôle Conseil



# 1. Équipe intervenant sur le Conseil

## 1.1 L'équipe des salariées

Pour réaliser les missions de Conseil, les professionnelles affectées au pôle Conseil, pour tout ou partie de leur temps de travail, sont :

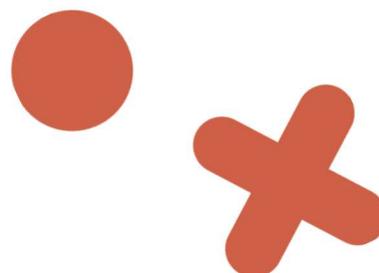
- > **Blandine BESSON**, conseillère technique,
- > **Marie GUINCHARD**, responsable du Pôle Etudes,
- > **Gwénaëlle HUYGHE**, conseillère technique,
- > **Salomé LASSALLE**, conseillère technique,
- > **Mireille MICHEL**, conseillère technique,
- > **Maud MOREL**, responsable du Pôle Conseil,
- > **Anne-Laure OVIZE**, responsable du Pôle Formation,
- > **Lucie SZEWCZYKOWSKI**, conseillère technique.

**En appui sur le plan administratif, Christelle LEBON**, chargée du suivi de l'activité et du développement, assure un travail d'interface avec les clients et l'équipe, le suivi des missions et le suivi budgétaire.

## 1.2 Les ressources externes

Comme pour l'activité de Formation, les missions de conseil sont réalisées à la fois par des membres de l'équipe permanente et par des ressources externes :

- > **Guillaume JAUBERT et Chloé BRECHET (IFROSS)**, accompagnement à *l'Appui au Projet de Pôle, Consultation de Directeurs d'établissements ou de Pôle territorial*,
- > **Nelly DAGNIAUX-TINE et Vincent KADI (OXALIS Coopérative)**, accompagnement à la *Déclinaison opérationnelle d'une organisation libérée*.



## 2. Le Conseil : un relais entre les institutions publiques et les opérateurs

### En quelques chiffres

**15** commanditaires différents

**10** missions de conseil

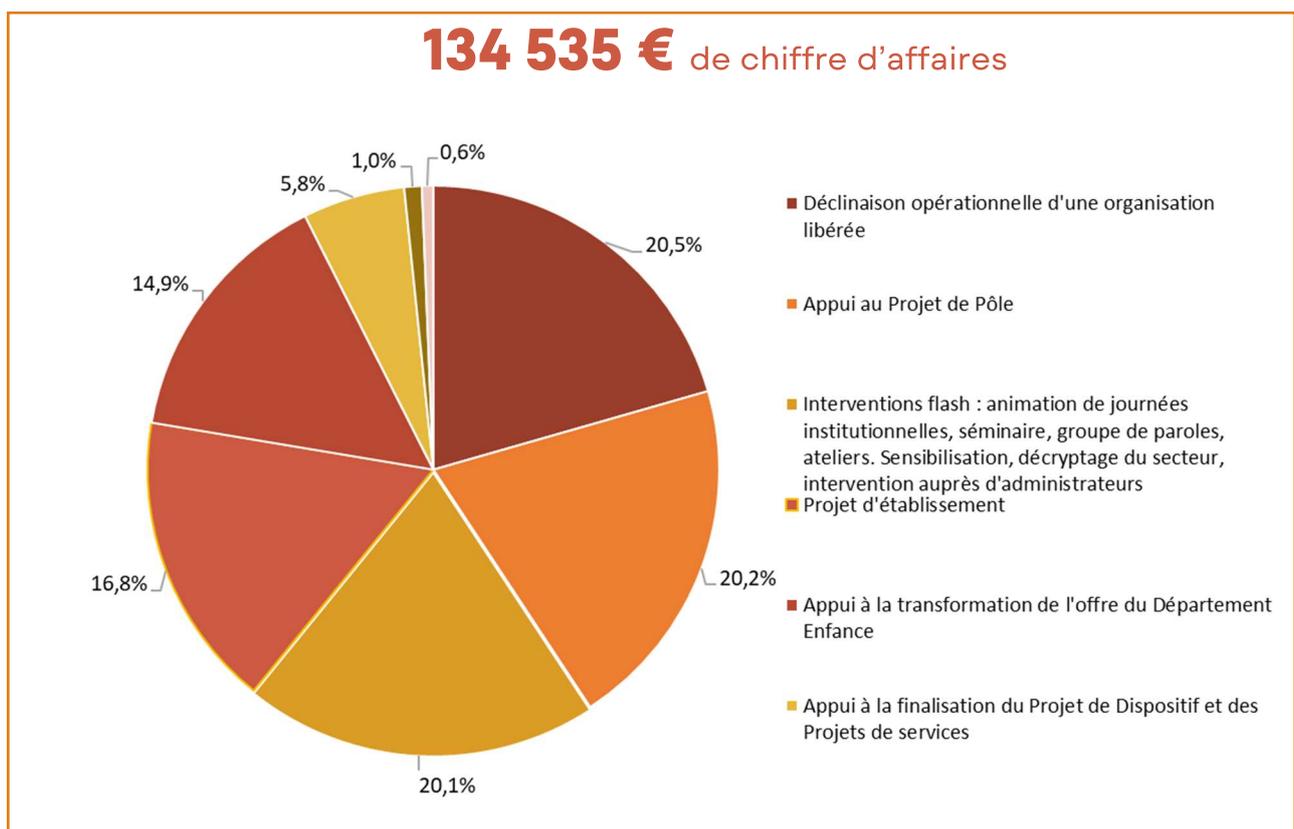
- > De l'accompagnement stratégique
- > Du soutien méthodologique

**8** missions d'interventions flash

- > Animation de journées institutionnelles, de séminaires, de groupes de paroles, d'ateliers
- > Sensibilisation, décryptage de sujets d'actualité du secteur, interventions auprès d'administrateurs

**139** jours de mission

- > Des journées au sein des établissements, avec les professionnels les directions et les administrateurs
- > Des journées de back office d'analyse documentaire
- > Des journées de rédaction



L'année 2024 est marquée par une évolution dans les demandes d'accompagnement formulées par les associations gestionnaires et les établissements.

Bien que le chiffre d'affaires global soit légèrement inférieur à celui de 2023, le CREAI a poursuivi son engagement auprès des acteurs du secteur en menant des missions **dans ses domaines d'expertise : appui aux projets de pôles, projets d'établissement, ou encore transformation de l'offre.**

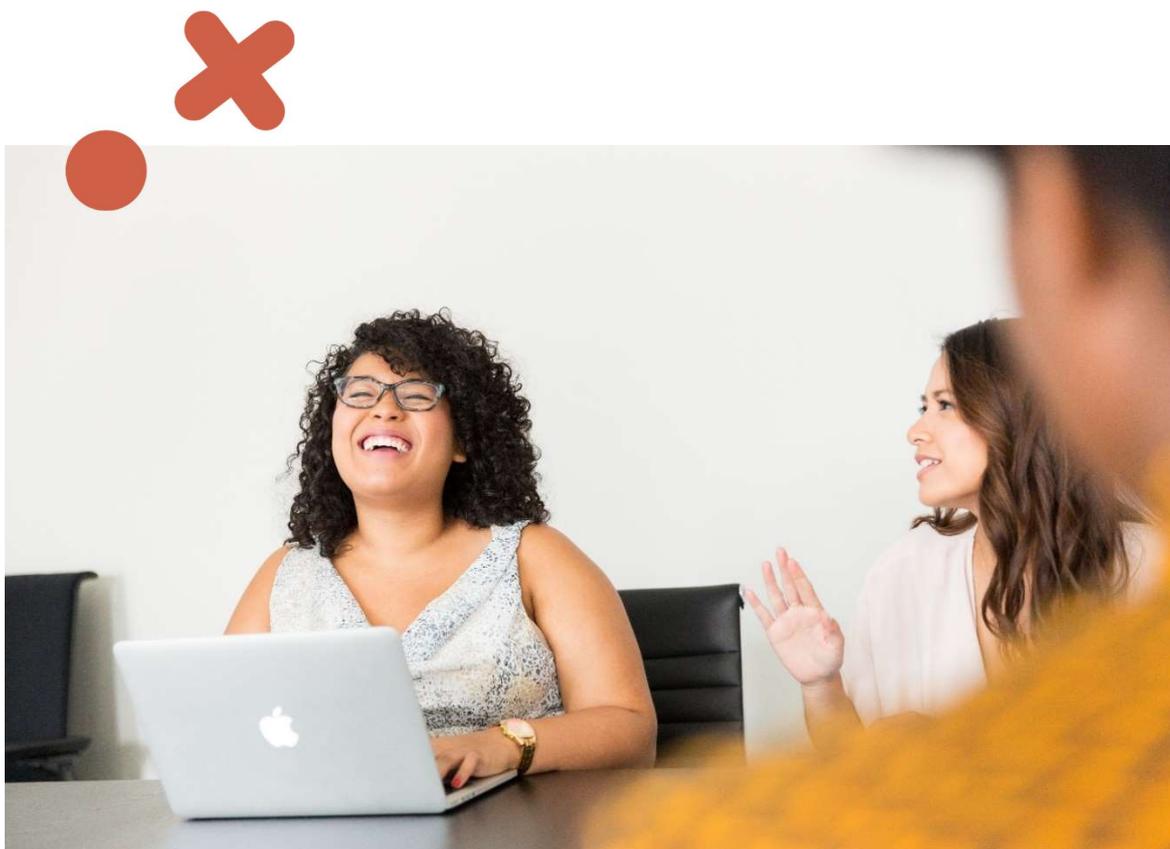
Mais 2024 se démarque par **des demandes d'interventions ou des animations ponctuelles auprès de ses adhérents.** Près de 20% du chiffre d'affaires, contre 2% en 2023, est consacré à un appui auprès des organismes gestionnaires ou des établissements pour animer une journée institutionnelle, des séminaires, des groupes de paroles ou encore des ateliers. Ils traduisent une attente croissante d'appuis souples, agiles, en

phase avec des temps forts de la vie institutionnelle des structures.

Le CREAI intervient également comme acteur tiers pour **décrypter les évolutions réglementaires, accompagner les administrateurs dans leurs réflexions stratégiques ou encore offrir un regard extérieur utile à la conduite du changement.**

Attaché à la qualité de ses interventions, le CREAI s'appuie sur **un réseau de partenaires**, mobilisés pour 30 % de son activité. Cette logique de coopération garantit la mobilisation des expertises les plus pertinentes selon les projets.

Enfin, la transversalité reste une richesse distinctive de l'équipe : les conseillères techniques s'impliquent sur chacun des pôles de manière transversale, apportant aux accompagnements **une pluralité de regards et de compétences.**



4

# Pôle Études



# 1. Équipe intervenant sur les Études

Pour réaliser les missions d'Études, les professionnels affectés au pôle Etudes, pour tout ou partie de leur temps de travail, sont :

- > **Marie GUINCHARD**, responsable du Pôle Études,
- > **Gwenaëlle HUYGHE**, conseillère technique,
- > **Salomé LASSALLE**, conseillère technique,
- > **Mireille MICHEL**, conseillère technique,
- > **Maud MOREL**, responsable du Pôle Conseil,
- > **Lucie SZEWCZYKOWSKI**, conseillère technique,

Les missions d'études ont été entièrement réalisées par l'équipe du CREAI.

## 2. En quelques chiffres

**4** commanditaires différents

**1** commanditaire principale, l'ARS

**204** jours de mission

**251 900€** de chiffres d'affaires

### Plusieurs missions finalisées en 2024

- > Analyse des besoins des jeunes relevant de l'amendement CRETON
- > Stratégie de prévention et protection de l'enfance : projets et dispositifs dédiés aux enfants de l'aide sociale à l'enfance en situation de handicap
- > Ecole inclusive : Accompagnement de la Convention école inclusive signée entre l'ARS et l'Education Nationale, Traitement des données relatives aux Unités d'Enseignement et Unités d'Enseignement Externalisées
- > Mission d'accompagnement à l'élaboration du schéma régional des mandataires judiciaires à la protection des majeurs et des délégués aux prestations familiales
- > Accompagnement à l'organisation de la présentation du schéma régional des MJPM

## 3. Programme pour l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes

### 2.1 Etudes réalisées en 2024

#### Analyse des besoins des jeunes relevant de l'amendement CRETON

L'ARS a commandité une étude au CREAL avec pour objectif l'élaboration de préconisations, en concertation avec les acteurs du secteur, afin d'adapter l'offre au plus près des besoins des personnes. Réalisée de novembre 2022 à octobre 2023, la mission confiée au CREAL a été menée sur quatre territoires : la Loire, le Puy-de-Dôme, la Savoie et la Métropole de Lyon. En lien avec les conseils départementaux et les Maisons départementales pour les personnes handicapées (MDPH), elle avait pour objectifs :

- d'analyser les besoins des jeunes et de leurs familles ;
- d'identifier les obstacles liés à leur passage vers le secteur adulte ;
- et d'élaborer des préconisations d'actions territoriales en collaboration avec l'ensemble des acteurs impliqués dans la démarche.

Une commission de consultation des personnes concernées, composée de jeunes et de leurs familles, a été mise en place pour accompagner la démarche, alimenter les échanges et mieux prendre en compte la parole des personnes concernées.

Ces préconisations s'inscrivent dans le cadre des 50 000 nouvelles solutions portées par la stratégie nationale pour le handicap. Elles feront l'objet d'un suivi et d'un accompagnement par le CREAL en 2025.

#### Stratégie de prévention et protection de l'enfance : projets et dispositifs dédiés aux enfants de l'aide sociale à l'enfance en situation de handicap

Commanditée par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes en partenariat avec les Départements et réalisée par le CREAL, cette étude met en avant les dispositifs déployés en région Auvergne-Rhône-Alpes pour répondre aux besoins spécifiques des enfants en situation de handicap et relevant de l'Aide sociale à l'enfance (ASE). Celle-ci visait à recenser les dispositifs ASE-Handicap financés exclusivement par l'ARS ou de façon conjointe avec le Conseil départemental ou la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ). Dans ce cadre, sept dispositifs ont participé à des séances d'animation collectives. L'état des lieux régional de ces offres vise à permettre à l'ARS d'identifier les facteurs favorables et les difficultés, afin notamment de contribuer à la déclinaison du plan national "50 000 solutions" en Auvergne-Rhône-Alpes pour ces publics.

A cette fin, des préconisations ont été proposées afin :

- de définir des orientations inter-institutionnelles communes,
- d'encourager une approche écosystémique en plaçant l'enfant au centre de l'accompagnement,
- de favoriser le partage croisé de connaissances entre les acteurs du sanitaire, du médico-social et de la protection de l'enfance,
- de développer une offre graduée pour les jeunes, les professionnels et les familles.

## **Accompagnement de la Convention école inclusive signée entre l'ARS et l'Education Nationale**

Le CREAI accompagne l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes et la région académique dans le suivi et la mise en œuvre des axes stratégiques définis dans la Convention 2023-2028 en faveur de l'École inclusive.

L'accompagnement proposé par le CREAI a pris différentes formes en 2024, de l'appui au pilotage, au traitement de données, en passant par la réalisation de synthèses, de cartographies ou de supports de communication.

## **Traitement des données relatives aux Unités d'Enseignement et Unités d'Enseignement Externalisées**

Le CREAI a réalisé le traitement des données relatives aux Unités d'Enseignement et Unités d'Enseignement Externalisées. Cette mission, réalisée à la demande de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, a alimenté les travaux de bilan de la Convention en faveur de l'École inclusive 2023-2028, en vue du Comité de pilotage du 9 décembre 2024.

## **Analyse préalable à la mise en place d'un Centre ressource de l'intervention par les pairs**

Dans l'objectif de proposer le déploiement d'un Centre Ressource de l'intervention par les pairs en région Auvergne-Rhône-Alpes, le CREAI a réalisé mission exploratoire permettant de mettre en avant les atouts de la région et d'engager une dynamique partenariale. La mission réalisée a abouti à la rédaction d'une lettre d'intention destinée à soutenir la candidature de la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2025 pour déployer un centre ressources Intervention par les pairs.

## **Appui à la réflexion pour une stratégie régionale de la transformation de l'offre médico-social**

L'Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône Alpes a sollicité le CREAI afin d'animer un temps de travail d'une demi-journée relatif à la transformation de l'offre et permettant d'alimenter la définition d'une stratégie régionale.

L'objectif de cet appui était la consolidation d'une culture commune relative à la transformation de l'offre médico-sociale et de proposer l'élaboration d'éléments structurants permettant de définir une stratégie d'accompagnement régional.

## **Réunion régionale d'information et d'échanges sur le nouveau référentiel HAS d'évaluation de la qualité des prestations délivrées par les ESSMS**

En lien avec le CEPPRAAL, le CREAI a organisé une réunion régionale d'information et d'échanges sur le nouveau référentiel HAS d'évaluation de la qualité des prestations délivrées par les ESSMS. Les objectifs de cette rencontre étaient de présenter le nouveau dispositif de la HAS aux acteurs sociaux, médico-sociaux et de santé et de favoriser le partage d'expérience des acteurs de la région.

Il s'agissait d'apporter une meilleure connaissance aux ESSMS des obligations en matière d'évaluation de leurs prestations et d'amélioration continue de la qualité, de la manière dont se déroule une évaluation, et des ressources disponibles en ARA pour les accompagner.

## **Exploitation régionale d'HANDIDONNÉES**

Le CREAI a proposé de renforcer l'exploitation régionale de la plateforme Handidonnées afin de permettre aux opérateurs régionaux de disposer de données sur l'offre médico-sociale et sur le profil des personnes en situation de handicap en région. La plateforme Handidonnées agrège différentes sources de données : CAF/MSA, DEPP (Education nationale), DREES (FINESS, enquête ES handicap), ARS (tableau de bord de la performance) ATIH (RIM- P), ... L'alimentation de cette plateforme vise à donner de la visibilité et du sens aux différentes informations renseignées par les opérateurs. Elle leur permet également de situer leur action dans un contexte départemental et régional.

## Portail PIEROS

Le portail PIEROS a pour vocation de faire connaître le plus largement possible les travaux réalisés en matière d'observation en santé, médico-social et social, au sein de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Le CREAI Auvergne-Rhône-Alpes est membre de ce groupe de travail piloté par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes et l'ORS Auvergne-Rhône-Alpes, et participe chaque année au développement de ce portail régional.



## 2.2 Missions en cours

### Etat des lieux de l'offre en faveur du polyhandicap, des besoins des personnes concernées et de leurs proches aidants

L'Agence Régionale de Santé a souhaité mener un état des lieux de l'offre en faveur du polyhandicap sur la région Auvergne-Rhône-Alpes. A travers cette étude, l'ARS souhaite interroger l'offre en faveur du polyhandicap sur la région, l'adaptation des réponses aux besoins, et mieux comprendre les pratiques professionnelles mises en œuvre sur le territoire. Les éléments recueillis et analysés par le CREAI ainsi que les propositions qui émaneront des temps de concertation sont destinés à alimenter la stratégie régionale de l'Agence Régionale de Santé. Ils contribueront à déterminer les actions les plus pertinentes à mettre en œuvre au regard des forces et faiblesses du territoire.

Cette étude sera finalisée en 2025.

### Etat des lieux régional du fonctionnement des ESMS enfants fonctionnant en dispositif intégré

L'Agence Régionale de Santé a missionné le CREAI pour réaliser un état des lieux du fonctionnement des ESMS enfants fonctionnant en dispositifs intégrés. Cette mission vise à :

- observer la façon dont est mis en œuvre le passage en dispositif des établissements du secteur enfant sur le terrain (hors ITEP),
- analyser la pertinence des réponses d'accompagnement en lien avec les besoins des publics par la mobilisation des trois modalités d'accompagnement attendues : ambulatoire, semi-internat, internat,
- apprécier l'impact du passage en dispositif auprès des jeunes concernés, de leurs familles, des professionnels et des partenaires,
- évaluer les enjeux et les conditions de réussite du déploiement de DIME sur les organisations en région Auvergne-Rhône-Alpes.

Les éléments recueillis et analysés par le CREAI permettront à l'ARS de développer et d'harmoniser les fonctionnements des dispositifs intégrés, et de tenir compte des difficultés à lever en lien avec les principaux acteurs.

## Formalisation d'une convention cadre régionale relative au fonctionnement en dispositif intégré IME

Le CREAI Auvergne-Rhône-Alpes a été sollicité par l'Agence Régionale de Santé pour formaliser une convention cadre régionale relative au fonctionnement en dispositif intégré des établissements et services médico-sociaux accompagnant des enfants, adolescents et jeunes adultes en situation de handicap.

La formalisation d'une convention cadre régionale vise à :

- fournir un cadre commun de coopération entre acteurs concourant au fonctionnement en dispositif intégré
- assurer une harmonisation dans le déploiement des logiques coopératives afférentes au fonctionnement en dispositif intégré
- soutenir et accompagner les 12 départements de la région Auvergne Rhône Alpes dans la mise en œuvre de conventions départementales.



## 4. Mission pour la Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS)

### Aide Alimentaire

Le CREAI a été sollicité afin d'apporter un appui aux porteurs de projet sélectionnés dans le cadre du programme « Mieux Manger Pour Tous ».

Les objectifs de ce programme sont les suivants :

- améliorer la qualité nutritionnelle et gustative de l'approvisionnement en denrées de l'aide alimentaire,
- soutenir la participation et l'accompagnement des personnes en situation de précarité alimentaire dans l'évolution des pratiques alimentaires,
- permettre le renforcement et la transformation des dispositifs locaux de lutte contre la précarité alimentaire,
- réduire l'impact environnemental du système d'aide alimentaire.

L'accompagnement du CREAI visait une meilleure interconnaissance des acteurs, le partage et le renforcement des démarches qualité mises en place et la valorisation des pratiques en soutenant leur visibilité.

### Accompagnement à l'organisation de la présentation du schéma régional des MJPM

Le CREAI a accompagné la DREETS dans l'organisation d'une demi-journée de présentation publique du nouveau Schéma régional des mandataires judiciaires à la protection des majeurs et des délégués aux prestations familiales Auvergne-Rhône-Alpes 2023-2027.

Cette journée avait pour ambition de réunir les acteurs concernés et de leur apporter des éléments de bilan concernant le précédent schéma, ainsi qu'une vision sur les perspectives et objectifs des années à venir.

Dans le cadre de sa mission, le CREAI a réalisé un support de présentation du schéma et a apporté son appui pour l'organisation logistique de l'évènement. A l'issue de celui-ci, une synthèse des échanges a été réalisée.

**L'ensemble des rapports réalisés par le CREAI sont consultables**

**sur le site internet : [www.creai-ara.org](http://www.creai-ara.org)**



5

# Pôle Formation



# 1. Équipe intervenant sur la Formation

## 1.1 L'équipe des salariées

Pour réaliser les missions de Formation, les professionnels affectés au pôle Formation, pour tout ou partie de leur temps de travail, sont :

- **Blandine BESSON** (à partir de novembre) , conseillère technique
- **Charline DUPRAT**, conseillère technique
- **Salomé LASSALLE**, conseillère technique
- **Mireille MICHEL**, conseillère technique
- **Maud MOREL**, responsable du pôle conseil,
- **Anne-Laure OVIZE**, responsable du pôle formation,

### En appui sur le plan administratif :

- **Caroline JABER**, chargée administrative du pôle Formation, assure le travail d'interface avec les établissements et commanditaires, les formateurs permanents et les ressources externes dans tous les champs de l'activité de formation.
- **Christelle LEBON**, chargée du suivi et développement de l'activité, assure le suivi budgétaire de l'activité Formation et intervient également sur le suivi du logiciel de formation DENDREO et le suivi de la démarche de qualité Qualiopi.

L'ensemble de l'équipe contribue aux process d'amélioration de la qualité des actions de **formations certifiées Qualiopi** depuis juin 2021.



## 1.2 Les ressources externes

**Des ressources externes** ont été sollicitées sur l'année 2024 lorsque leur domaine d'expertise était nécessaire pour répondre aux demandes :

- > **Céline BARTETTE (organisme de formation ADALIIS)**, sur *Les entretiens d'explicitations éducatifs*
- > **Dr Gérald BUSSY**, sur *Les Troubles du Neuro Développement (TND)*
- > **Phillipe COLOMBE (organisme de formation TRISOMIE 21 France)**, sur *Projet personnalisé : SERAFIN PH*
- > **Didier CORTIER**, sur *Les Conduites addictives*
- > **Céline ÉVREUX**, sur *Animation d'un groupe de parole de personnes en situation d'handicap, Les personnes en situation d'handicap psychique et Les situations de violence en protection de l'enfance*
- > **Isabelle DE GROOT**, sur *Facile à Lire et à Comprendre (FALC)*
- > **Christelle JEGOU**, sur le module de base au *Référentiel d'évaluation participative en protection de l'enfance* (avec les cadres et avec les travailleurs sociaux)
- > **Laurène JOB (organisme de formation HORMETISS)**, sur le *Co-développement*
- > **Céline LATHOUD**, sur *Comment communiquer un dysfonctionnement à un des parents ?*
- > **Élisabeth MARTIN**, sur *Comprendre et agir avec des adolescents difficiles*
- > **Justine MICHON**, sur *Le référentiel d'évaluation participative en protection de l'enfance, Perfectionner les écrits professionnels en protection de l'enfance et Le travail avec les familles en protection de l'enfance*
- > **Patrick PELÈGE**, sur *Le référentiel d'évaluation participative en protection de l'enfance, Les enfants à difficultés multiples à la croisée des prises en charge à l'aide sociale à l'enfance et du handicap, La fin de vie, L'évaluation des situations de mise en danger et de maltraitance relevant de la protection de l'enfance et La sensibilisation et repères en protection de l'enfance*
- > **Patrice QUÉTARD**, sur *L'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique*
- > **Delphine RIVIER**, sur *Les transmissions, un écrit professionnel comme les autres ?, Perfectionner les écrits professionnels, La prévention des maltraitances et la promotion de la bientraitance et Mes choix, mon projet, ma vie : découvrir l'autodétermination*
- > **Isabelle SAINT GERAND**, sur *L'accompagnement en protection de l'enfance : Référentiel transmetteurs, Le référentiel d'évaluation participative en protection de l'enfance et Se doter de repères actualisés en protection de l'enfance*
- > **Yvan SERRE-COMBE**, sur *La logique de coordination de parcours*
- > **Association AVIHE**, sur *La formation initiale et continue des accueillants familiaux* dans le département du Puy-de-Dôme
- > **SDIS 63**, sur *La formation PSC1 des accueillants familiaux* dans le département du Puy-de-Dôme.

## 2. Activité de formation

### En quelques chiffres

77

commanditaires  
différents

- Associations gestionnaires
- Établissements et services médico-sociaux
- Conseils départementaux

1 433

stagiaires

- Majoritairement des professionnels de l'accompagnement socio-éducatif et paramédical
- Des cadres et des membres de direction sur quelques thématiques
- Les personnes concernées

19 144

heures

- Heures de formation continue, inscrites dans le plan de développement des compétences des professionnels

52

missions de formation

- Des formations essentiellement au sein des établissements
- Des processus pédagogiques pensés sur 2 ou 3 jours en moyenne

261,5

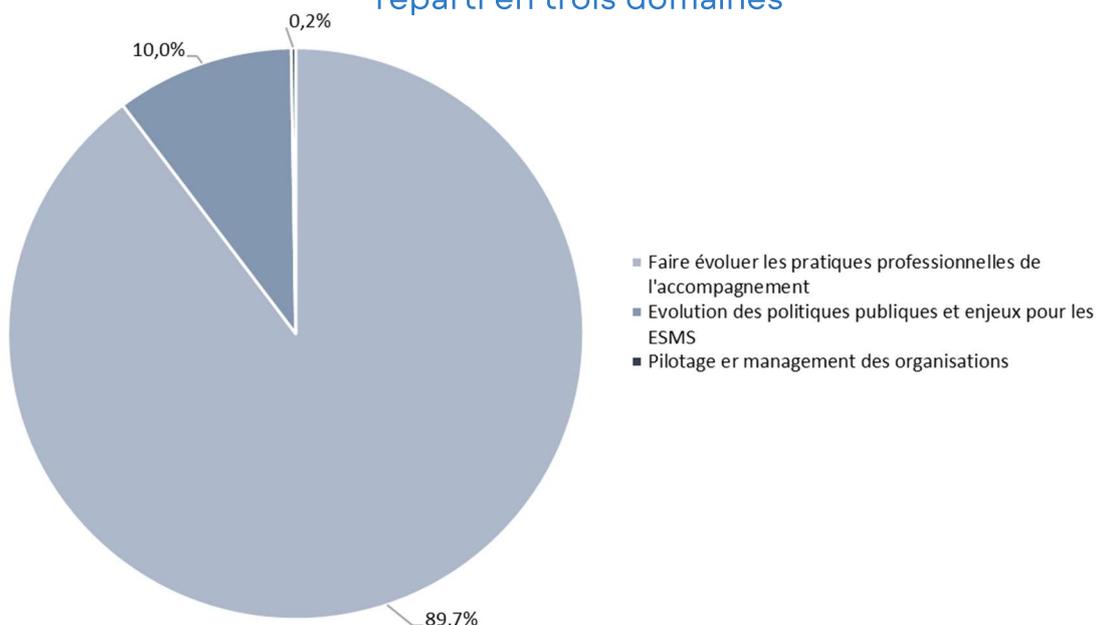
journées de formation

- Des formations essentiellement réalisées en intra sur l'ensemble du territoire Auvergne-Rhône-Alpes
- Des formations réalisées en inter dans les locaux de Lyon

89 %

des participants  
sont satisfaits  
par les formations

329 364,33 € de chiffre d'affaires  
réparti en trois domaines



### 3. La formation : une offre diversifiée répondant aux préoccupations des acteurs

En 2024, la stabilité de l'équipe de conseillères techniques intervenant au sein du Pôle Formation s'est confirmée, notamment avec la présence physique d'une professionnelle sur le site de Clermont-Ferrand. L'organisation mise en place a permis de maintenir une dynamique forte puisque **61 % des formations ont été assurées par l'équipe interne**, un chiffre en progression constante depuis 2023.

Pour compléter cette offre et répondre à des besoins spécifiques, le CREAI continue de **mobiliser une communauté de formateurs externes**, choisis pour leur expertise pointue ou leur capacité à renforcer ponctuellement l'équipe. Cette articulation entre

ressources internes et externes permet de garantir **souplesse, réactivité et qualité**.

Les retours des bénéficiaires confirment la pertinence de ce modèle : **89 % des organismes gestionnaires et établissements formés se déclarent satisfaits**, un chiffre stable par rapport à l'année précédente.

Les thématiques les plus sollicitées en 2024 restent similaires à celles de 2023, avec une prédominance des formations axées sur l'évolution des pratiques professionnelles d'accompagnement, suivies par celles traitant des transformations des politiques publiques et des enjeux des ESMS.

Toutes ces formations ont été réalisées selon un même processus pédagogique :



Les thématiques de formation se répartissent à **57% dans le champ de la protection de l'enfance** (référentiel d'évaluation, AIDES, sensibilisation... ) et à **43% dans le champ du handicap** (comportements problématiques, écrits professionnels, autodétermination, maltraitance...).

## Focus sur la formation START

**START est un dispositif de formation croisée et de promotion de communautés de pratiques professionnelles, dans le champ des Troubles du Neuro-Développement (TND).**



En réponse à la diversité et à la complexité des situations, START propose un dispositif de formation pluriprofessionnel et décloisonné, englobant tous les Troubles du Neuro-Développement (TND), sans nier leur spécificité.

Les objectifs de START sont ambitieux :

- Rendre le système plus répondant et plus équitable, tout en encourageant la précocité et la pertinence des interventions pour les enfants et d'adultes présentant un ou plusieurs TND. Ainsi, les 8 modules du programme START, élaborés par une quarantaine de concepteurs, servent toutes les dimensions de la transformation de l'offre : autodétermination, réponse individualisée, logique de parcours, co-responsabilité territoriale dans une visée inclusive
- Améliorer de façon continue et collective les pratiques professionnelles par l'animation de communauté de pratiques professionnelles (CoP). En partenariat avec Kedge Business School, une recherche-action sur la mise en œuvre des CoP START tend à répondre à plusieurs enjeux dont le soutien de l'ensemble des acteurs investis dans l'amélioration et l'enrichissement de leurs pratiques, renforcer les principes de coopération, valider et faire circuler entre les régions des pratiques inspirantes.

Le déploiement national de cette formation est porté par la fédération et le réseau des CREAL.

6

# Pôle Animation et Réseau





# 1. Le Réseau ESAT en Auvergne

## 1.1 Le Réseau ESAT

Le Réseau ESAT (établissements ou services d'aide par le travail) en Auvergne rassemble **40 Établissements et Services d'Aides par le Travail** employant **2 500 personnes en situation de handicap**. Ces établissements sont répartis dans une trentaine de villes en Auvergne.

Le Réseau ESAT permet de répondre à des besoins d'entreprises, de collectivités et de particuliers. Il est organisé en deux filières principales : **sous-traitance** et **espaces verts** qui regroupent principalement des chefs d'ateliers et des moniteurs d'atelier.

Les établissements sont organisés autour de trois principaux pôles :

- > prestations de service,
- > sous-traitance industrielle,
- > production et mise à disposition individuelle et/ou collective.

Au 31 décembre 2024, le Conseil d'Administration, composé de 19 membres, est présidé par **Valérie Coudun**. Il se réunit une fois par mois.

## 1.2 Temps forts

- > **Participation au Forum régional Emploi Handicap**, le 20 mars 2024 à Polydome à Clermont-Ferrand.
- > **Assemblée Générale**, le 21 juin 2024 dans les locaux de l'Emploi Accompagné au Puy en Velay
- > **Organisation d'un séminaire à destination des professionnels du Réseau dédiée au Plan de transformation des ESAT**, le 17 septembre 2024 à Saint Amant Tallende.  
Cette journée a rassemblé 144 personnes.
- > Organisation d'une journée « **Immersion : Vis ma vie** » le 22 novembre 2024 sur le département du

Puy-de-Dôme, dans le cadre de la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées.

95 binômes ont été proposés aux employeurs, référents handicap et partenaires

20 personnes ont pu bénéficier d'une immersion auprès des travailleurs en situation de handicap.

- > En 2024, la filière appelée « INCLUSION » qui regroupe les chargés d'insertion et/ou autres salariés s'est réunie plusieurs fois et a permis l'élaboration de différents supports.

## 1.3 Support administratif et logistique

**Nathalie BATTUT** assure la partie administrative associative en organisant et en participant aux conseils d'administration et assemblée générale. Elle participe à la filière sous-traitance et coordonne les marchés et informations diverses (offres d'emploi, vente de matériel, portes ouvertes d'établissement...) auprès des 40 établissements. Elle accompagne le Réseau lors de ses manifestations.

## 2. Le service Emploi

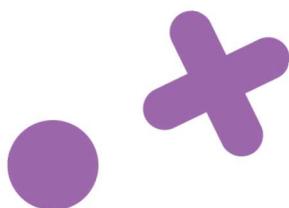
Le service d'offres d'emploi, connaît depuis 2023 une très forte baisse d'utilisation

L'évolution du marché du travail et le développement de l'offre gratuite pour la diffusion des offres d'emploi laissent penser que cette tendance ne pourra pas s'inverser.

Évolution du chiffre d'affaires du service Emploi	2021	2022	2023	2024
Nombre d'offres publiées par les contribuants	1 408	1 509	1 241	550
Nombre d'offres publiées par les non contribuants	2 045	1 726	679	407
Nombre total d'offres publiées	3 543	3 235	1 920	957
Chiffre d'affaires	150 747 €	132 075 €	62 608 €	40 328€

## 3. Les webinaires adhérents

Les webinaires adhérents ont rencontré un succès croissant en 2024. Ces rendez-vous, pensés comme des temps courts d'information et d'échange, ont su trouver leur public. Davantage fréquentés que les années précédentes, ils ont réuni 180 personnes et ils confirment l'intérêt des adhérents pour des formats accessibles, ciblés et interactifs. Cette dynamique nous encourage à poursuivre et diversifier ces propositions.



**En 2024**, ils ont fait appel à l'équipe du CREAL :

- AAPEI EPANOÛ 74 (Siège, FAM Les Iris)
- ADAPEI 26 (Siège, FH Les Fontaines, Foyer de vie et MAS l'Agora)
- ADAPEI 42
- ADAPEI 63
- ADMR 74
- ADSEA 15
- AESIO SANTE
- AFIPH (Siège et IME Les Violettes)
- AGD LE VIADUC
- ALGED
- APAJH 01-Territoire rhodanien
- APEI de Thonon et du Chablais
- APF France HANDICAP 63
- ARHM (CAMPS Pôle Pléiade)
- Association AMPERE
- Association CAMPHILL (Foyer de Vie Le Béal)
- Association CAPPÀ (ESAT du Ceyran)
- Association CHAMPIONNET (Siège, Pôle Territorial 74, IME Saint-André)
- Association CROIX-MARINE (SAVS, SAMSAH, SAF)
- Association GESTION RELAIS
- Association LE COLOMBIER LA BLEGNIERE (SAVS)
- Association LE PHENIX
- Association L'ESPOIR
- Association Maisons d'Accueil LE PHARE
- Association P.A.R.I
- Association SAGESS (ESAT du Creuzier)
- Association SAINT REAL (IME)
- Association TREMP LIN
- Association VALENTIN HAÛY (Centre Odette WITKOWSKA)
- BAYA CONSULTING
- CAMSP de Saint-Priest
- CAPSO
- CENTRE SAINT EXUPERY
- CODASE
- COMMUNAUTÉ 360
- CONSEILS DEPARTEMENTAUX de l'Ardèche, du Gard, du Puy-de-Dôme et du Rhône
- CPH RAYON DU SOLEIL
- CREAL Bourgogne-Franche-Comté
- CRP LA MOTHE
- DAC'63
- Equipe mobile ASE
- ESCOLORE
- FOL Ardèche
- FONDATION AJD (AJD Les Trois Planches)
- FONDATION DU BOCAGE
- FONDATION OVE (MECS Eugène Chavant, Appartement de soutien de Faverges, SESSAD Henri Michaud)
- FONDATION PARTAGE ET VIE (FAM Le Bastidou)
- FOYER NOTRE DAME DES SANS ABRI
- GRAND LYON METROPOLE
- HABITAT ET HUMANISME
- INJS Chambéry
- INSTITUT SAINT LOUIS DU MONT
- ITHAC
- ITINOVA (MECS L'Etoile du Racheis)
- LE PRADO
- LES ETOILES D'HESTIA
- MAISON POUR VIVRE
- MAS LES QUATRE VENTS
- PEP 69 (Métropole de Lyon, IFMKDV, Dispositif Déficiences visuelles)
- PEP LDA (CDAT 42, ESAT PEPITH)
- REHACOOR 42 (LEA2HN)
- SAAE Rhône-Petite Enfance
- SAUVEGARDE 38 (IME Le Barioz)
- SAUVEGARDE 42
- SAUVEGARDE DES DEUX SAVOIES (SEAS Reliances)
- UNAPEI 03 (SAF)



**Et nous les remercions !**

Conception : Alteriade • 2023 • Crédits photos : Freepik – Pixabay – Enson Renton, Andrea Don, Sabine van Erp, svklimkin / Unsplash - Nathan Anderson, Юлія Дубіна, Headway, Christina @ wocintechchat.com, Christin Hume



IMPRIM'VERT®

#### Siège social

33 cours Albert Thomas  
69003 LYON  
04 72 77 60 60

#### Site de Clermont-Ferrand

15 rue des Frères Lumière  
63000 CLERMONT-FERRAND  
04 73 90 60 60

[www.creai-ara.org](http://www.creai-ara.org)